



Le Professeur Didier Lemery

# LE RÉSEAU DE SANTÉ PÉRINATALE D'Auvergne A CHOISI ICOGEM

Le Professeur Didier Lemery, Président, et le Docteur Françoise Vendittelli, conseillère scientifique et coordinatrice du réseau, tous deux praticiens au sein du CHU de ClermontFerrand, retracent pour nous l'historique du réseau et nous en dévoilent la philosophie.

## L'HISTORIQUE

### Professeur Lemery :

« Notre dossier partagé papier a été mis au point en 1988. Selon les normes Audipog de l'époque, nous avons mis en place un dossier informatisé pour collecter les données à des fins de statistiques. Nous nous sommes dotés de PC tels qu'ils étaient à l'époque. Ces machines n'étaient évidemment pas adaptées et la solution s'est révélée rapidement insuffisante. Néanmoins, nous nous étions habitués à travailler avec ce dossier partagé et l'avons fait évoluer. Pour échanger efficacement, nous avons besoin de normes de communication. Bernard HEMERY, ingénieur informaticien au CHU, nous a donc apporté un soutien à la fois médical et technique et nous avons lancé un appel d'offres en 2004. Nous voulions obtenir au minimum un agrément Audipog label Argent attestant de la capacité d'une communication bilatérale.

## LE CHOIX DE L'ÉDITEUR

**« ICOGEM prenait en compte le label Audipog tout en nous offrant une ergonomie de services bien pensée »**

ICOGEM prenait en compte le label Audipog tout en nous offrant une ergonomie de services bien pensée, ergonomie que nous avons retravaillée pour attirer les utilisateurs et leur offrir davantage que la simple possibilité de saisir des données dans les dossiers. ICOGEM était la seule société qui avait décliné son dossier informatisé sous forme d'un logiciel métier et sous forme d'un dossier disponible sur un Intranet. Un critère optionnel du cahier des charges concernait la communication avec les interlocuteurs extérieurs à l'établissement. Lorsque nous travaillons en réseau, nous sommes intéressés par ce qui se passe avec nos confrères mais les intérêts de la collectivité régionale sont parfois en opposition avec les intérêts de l'établissement local. Nous savions qu'en proposant aux établissements un système permettant de communiquer vers l'extérieur, les réponses seraient hé-



Docteur Françoise Vendittelli

térogènes : l'un serait prêt à l'envisager immédiatement, un autre un peu plus tard ou pas du tout. Les principaux éditeurs de SIH prétendaient pouvoir nous fournir un dossier périnatalité Audipog, mais nous avons réalisé qu'aucun produit n'était en réalité disponible. Nous avons donc proposé aux établissements l'alternative suivante : soit l'éditeur de logiciels hospitaliers fournissait à l'établissement un module périnatalité sous Audipog compatible label Argent, auquel cas le réseau financerait l'interopérabilité, soit nous choisissions une solution et un éditeur communs. En 2005, les établissements ont décidé de retenir ICOGEM. La solution a donc été financée et mise à disposition par le réseau grâce à un important budget alimenté par le FEDER et par le FNADT au titre de l'aménagement du territoire au plan de NTIC. Particularité unique de la solution ICOGEM : le dossier informatisé est accessible aussi bien depuis un établissement que depuis un cabinet en ville. Les bases de données hospitalières et la base régionale se synchronisent mutuellement grâce à un système de mises à jour automatisées et permanentes sur tous les lieux autorisés par la patiente. Le système se compose d'une base de données et d'un logiciel métier accessibles, en intranet sécurisé, à tous les médecins qui en ont fait la demande après enregistrement préalable. Il nous semble, à nous médecins, qu'il est beaucoup plus intéressant d'intégrer des « logiciels métier » surtout lorsqu'ils sont amenés à servir les missions d'un réseau de santé, et de les interfacier correctement avec les SIH plutôt

que d'adopter de grosses solutions qui ne peuvent produire des outils aussi fins et adaptés à notre exercice médical quotidien».

**« Un dossier médicopsychosocial transversal et pluridisciplinaire à l'usage de tous les professionnels de la périnatalité »**

## LA PHILOSOPHIE DU RÉSEAU

### Docteur Vendittelli :

Depuis 1994, l'Audipog, propose des dossiers papier structurés et des spécifications à destination des éditeurs de logiciels métiers (dossiers informatisés) pour optimiser les issues des grossesses et améliorer les pratiques professionnelles. Les utilisateurs de dossiers informatisés doivent pouvoir accéder directement aux recommandations nationales, éditer des tableaux de bord, courriers, CERFA, documents d'information pour les patientes, automatisation du PMSI... et bénéficier d'un contrôle qualité à la saisie pour éviter les erreurs de saisies. Notre philosophie, à l'Audipog et en Auvergne, à travers le dossier informatisé communicant est d'optimiser la coordination de la prise en charge des femmes enceintes et de leur nouveau-né et non de faire de l'évaluation pour faire de l'évaluation. Cette philosophie est fondamentale car, à ma connaissance, peu de réseaux de santé, en France, ont mis au point un outil sur une telle réflexion. Pour que la solution soit acceptée par les établissements, il est important que chacun d'eux gère sa propre base de données. S'agissant d'un dossier informatisé, à chaque fois qu'une femme arrive pour une première consultation en Auvergne, nous lui faisons signer une autorisation pour diffuser le dossier au niveau régional. Nous lui en expliquons l'intérêt pour elle en termes de sécurité et il y a très peu de refus. Chaque femme reçoit une carte permettant, si elle est hospitalisée ou suivie par différents professionnels où que ce soit en Auvergne, de donner accès à son dossier à un nouveau professionnel la prenant en charge pour la première fois. A ce jour, toutes les maternités sont équipées de la solution ICOS Maternité avec le logiciel métier. Les Centres Périnataux de Proximité d'Auvergne, les libéraux et les PMI accèdent au dossier par la déclinaison web de celui-ci. Celui-ci n'est pas construit uniquement pour l'obstétricien. C'est un dossier médico-psycho-social transversal et pluridisciplinaire à l'usage de tous les professionnels de la périnatalité : de l'obstétricien à l'assistante sociale. C'est fondamental pour le réseau Auvergne qui est un réseau régional ville-hôpital médicopsychosocial avec plus de 350 libéraux adhérents (médecins généralistes, gynécologues médicaux, obstétriciens, sages-femmes, biologistes, etc.). Une convention a été signée avec les quatre Conseils Généraux d'Auvergne, ainsi qu'avec le registre des malformations d'Auvergne, association 1901. Ces conventions permettent aux professionnels, entre autres, d'accéder au dossier informatisé, et donc de participer de façon coordonnée au suivi des usagers du réseau.

*Propos recueillis par Martine Bryl*

## AUDIPOG : HOMOGENÉISER LES NORMES.

L'Audipog est une association loi 1901 dont les adhérents sont des professionnels de la périnatalité au sens large (gynécologues, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, sages-femmes, hospitaliers ou libéraux, secrétaires médicales, informaticiens...). Nous avons des dossiers papier structurés rédigés par des professionnels compétents avec des mises à jour permanentes tenant compte de l'évolution de l'état de l'art et de la réglementation. Le Réseau Audipog possède une base de données permettant aux maternités de s'auto-évaluer et de suivre l'évolution des pratiques professionnelles. Le label Argent qui atteste de la capacité de communication bilatérale entre dans la logique de normalisation des échanges adoptée par l'ASIP Santé. Les spécifications à destination des éditeurs de logiciels métier, rédigées par l'Audipog permettent à toutes les solutions labellisées de communiquer entre elles et d'exporter (certificat de naissance de l'enfant par exemple) y compris vers le DMP qui se met en place. Depuis plusieurs mois, l'Audipog, le Collège des Gynécologues-Obstétriciens et l'ASIP Santé mènent une réflexion nationale commune pour que les spécifications Audipog tombent dans le domaine public et soient mises gratuitement à la disposition de tous.»



### ICOS Maternité Établissements - Cabinets de ville

**Le logiciel ICOS Maternité est un dossier informatisé structuré intégrant les fonctionnalités**

Dossier médical et administratif  
Les antécédents médicaux  
Le suivi de la grossesse, les consultations  
Les échographies, les hospitalisations  
Les courriers, les ordonnances  
Les comptes rendus automatisés  
Gestion des salles de naissances  
Admissions et surveillance en salle de naissance  
Diagramme d'accouchement, Partogramme  
Accouchement - Mère et enfant(s)  
(mode, anomalies, anesthésie, délivrance)  
Post partum immédiat  
Résumé d'accouchement  
Suivi du nouveau né  
Résumé de séjour de la mère  
Résumé de séjour du nouveau né  
Le suivi post natal



Génération des RUM, CS8, protocoles  
Tableaux de synthèse, résumé d'activité  
Les statistiques paramétrables  
La gestion automatique des RPC  
(Recommandations de Bonnes Pratiques Cliniques)  
La gestion automatique des alertes médicales  
Les exportations PERINAT  
Les exportations libres

**Logiciel - audit - reprise des données - installation - formation**

**Pour plus d'information contacter notre service commercial**

**par email : [commercial@icogem.fr](mailto:commercial@icogem.fr)  
par téléphone : 04 42 36 81 84**

ICOGEM SAS - ZAC du pujol 2 - Quartier des Artauds est - 13390 AURIOL  
<http://www.icogem.fr> - R.C.S. MARSEILLE 432 333 813